

Pérignat-ès-Allier

Le village qui transmet !



PARTAGE • ECHANGES ENTRE LA MARPA ET LES ÉCOLES

Le Mag

N° 29 • Décembre 2024
Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr

Mairie & Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : mairie.perignat@gmail.com

site internet : www.perignat-es-allier.fr

● Horaires d'ouverture au public

Lundi		14 H - 18 H
Mardi	9 H - 12 H	
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

● Agence postale

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandés qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, le lendemain matin, après 14h, et

peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres. Pour tout retrait de colis ou lettres, merci de présenter votre avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant pas venir, merci de fournir une autorisation, à remplir au dos de l'avis de passage. Pour les entreprises, merci de fournir un extrait de KBIS ainsi qu'une pièce d'identité. L'agence postale de Pérignat ne prend pas les colis de type « Relais Colis », « Mondial Relay », « UPS », « Pickup TNT », etc. Les seuls colis acceptés sont ceux au logo « Colissimo »



Etat civil

Deuxième semestre 2024

Bienvenue à

Jules GUILLEMIN - 10 juillet 2024

Valentin KLEE - 26 août 2024

Diane LOPEZ - 15 septembre 2024

Eloan GENDRE - 8 octobre 2024

Yrwan SAID - 11 novembre 2024

Ils se sont dit « Oui »

Lauriane HAUËL et Nicolas NIETO

le 24 août 2024,

Chanika BOONYOR et Jérôme RIOU

le 28 octobre 2024.

Ils nous ont quittés

José, Antonio SOTO, le 8 avril 2024,
Jean-Marie LUTAU, le 19 septembre 2024.

Notre garde champêtre nous a quittés

Responsable des services techniques de la commune jusqu'en 2011, date à laquelle il a fait valoir ses droits à la retraite, Alain Lacroix nous a quittés cet été.

Fin connaisseur du village où il naquit 73 ans plus tôt, il en était également le garde champêtre comme l'avait été son père avant lui. Un père qui lui avait aussi transmis son goût pour la musique et qu'Alain a transmis à son tour à ses enfants et à de très nombreux autres au sein de l'école de musique de la Lyre Pérignatoise, association dont il a présidé la destinée durant de très nombreuses années.

Jovial, bon vivant et amateur de calembours, ses pirouettes de la syntaxe resteront dans la mémoire de tous.



Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

Conseil municipal du 11 Juillet 2024 :

- **Vente de la parcelle communale AD240**, Zone Pilote d'Habitat de la Tiolle. 60 000 €. **Voté à l'unanimité.**
- **Vente grange rue de la Tiolle** : point d'étape.
- **Vente du lot 2 - lotissement « Croix Marine »**, rue Sous le Torre. 84 000 €. **Voté à l'unanimité.**
- **Création de 2 emplois non permanents** pour accroissement temporaire d'activité au centre de loisirs. **Voté à l'unanimité.**
- **Projet de Zone d'Aménagement Concerté multisites « La Plagnol » et « le Croix »** : définition des modalités de la concertation préalable à la création de la ZAC. **Voté à l'unanimité.**
- **Attribution de subventions exceptionnelles aux associations** : demande de subvention d'investissement par l'Amicale Laïque : 193,48 €. **Voté à l'unanimité.**
- **Ajustement des règles d'attribution des subventions aux associations** : afin de minimiser l'impact de l'explosion des adhésions extérieures. **Voté à l'unanimité.**
- **Adhésion des communes d'Egliseneuve-près-Billom et de Reignat au SIAREC pour la compétence assainissement collectif.** **Voté à l'unanimité.**
- **SIAEP de Basse Limagne : rapports annuels sur les prix et la qualité du service public de l'eau potable, et de l'assainissement non collectif - année 2023.**
- **Sollicitation aide financière du ministère de la défense pour l'achat et la pose d'une pierre tombale**, à la mémoire des fusillés de Lachat : 3 000 € demandés. **Voté à l'unanimité.**

Conseil municipal du 19 Septembre 2024 :

- **Approbation des PV des conseils municipaux du 20/06/2024 et du 11/07/2024.** **Votés à l'unanimité.**
- **Budget : décision modificative N°1 pour intégration frais d'études mairie**, afin de bénéficier de la récupération du FCTVA. **Voté à l'unanimité.**
- **Budget : versement d'une subvention pour le CCAS**, d'un montant de 3 500 €. **Voté à l'unanimité.**
- **Budget : délibération autorisant l'émission de titres au nom de la commune**, afin d'encaisser des dons sous forme de chèques. **Voté à l'unanimité.**
- **Création d'un emploi non permanent** pour accroissement temporaire d'activité aux services techniques. **Voté à l'unanimité.**
- **Indemnisation frais de formation des agents** : **Voté à l'unanimité.**
- **TE63 : alimentation basse tension lotissement communal « Croix Marine »**, rue Sous le Torre : **Voté à l'unanimité.**
- **Rapport d'activité 2023 Billom Communauté**

Conseil municipal du 10 Octobre 2024 :

- **Présentation du bilan de la saison culturelle 2023-2024 et perspective année 2025.**
- **Bilan de la concertation n°2**, préalable à la création de la zone d'aménagement concerté multisites « La Plagnol » et « Le Croix » : **Voté à l'unanimité.**
- **Approbation du dossier de création de la zone d'aménagement concerté multisites « La Plagnol » et « Le Croix »** : **Voté à l'unanimité.**
- **Demande de garantie d'emprunt auprès de la banque des territoires concernant l'opération située « Rue du Bruchet à Pérignat-ès-Allier »**, reque d'Auvergne Habitat. Il est décidé de ne pas y répondre favorablement.

Conseil municipal du 14 Novembre 2024 :

- **Approbation des PV des conseils municipaux du 19/09/2024 et du 10/10/2024.** **Votés à l'unanimité.**
- **Budget : décision modificative n°2** : rééquilibrage de la ligne budgétaire pour l'opération « Chemin de la Plagnol » : + 4 500 €. **Voté à l'unanimité.**
- **Budget : admission en non-valeurs** : **Voté à l'unanimité.**
- **Création d'emplois non permanents** pour accroissement temporaire d'activité aux services techniques, administratifs et enfance-jeunesse : **Voté à l'unanimité.**
- **Création d'un emploi permanent** au service enfance-jeunesse : **Voté à l'unanimité.**
- **Modification statuts du SMEA de la Basse-Limagne** : ajout de délégués suppléants à chaque titulaire. **Voté à l'unanimité.**
- **Demande aide Département pour changement luminaires LEDS** : pour 3 000 €. **Voté à l'unanimité.**

Apéros-discussion de quartier

Depuis juin 2024, quatre apéros-discussions de quartier ont rassemblé les habitants et habitantes de Pérignat. Ces moments conviviaux se sont déroulés aux Hauts d'Allier, à la Plagnol, aux Thiollières, et dans les lotissements du Val d'Azur, des Pentes de la Garde et des Pradeaux. Organisés tous les deux ans dans chaque quartier, ces rencontres permettent aux résidents de se retrouver autour d'un apéritif offert par la mairie et d'échanger directement avec les élus sur les sujets qui les concernent.

Ces rendez-vous, qui ont réuni environ 80 participants au total, se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et constructive. Ils ont permis de recueillir des retours positifs sur la qualité de vie dans la commune, notamment le calme, les espaces verts, et les liens de voisinage. Plusieurs pistes d'amélioration ont également été identifiées :

- Entretien des espaces publics : meilleure gestion des trottoirs, végétalisation et nettoyage des espaces partagés.
- Aménagements et végétalisation : plantation d'arbres fruitiers, réhabilitation de terrains de pétanque, et installation de composteurs collectifs.
- Sécurité et circulation : peinture de passages piétons, installation de miroirs routiers, et réflexion sur des initiatives pour apaiser le trafic.

L'apéro-discussion des Hauts d'Allier a même conduit à l'organisation, dans un second temps, d'un atelier spécial en mairie, auquel tout le quartier a été invité à participer. L'atelier s'est tenu en novembre 2024. Il a permis de discuter plus en détail des propositions d'aménagement du quartier et de nourrir les projets futurs.



Matinée de plantations : les actions participatives continuent



Samedi 23 novembre, une quinzaine de personnes volontaires se sont réunies pour embellir Pérignat dans la continuité d'une démarche participative mise en place par la mairie depuis décembre 2021. Au programme de cette matinée, marquée par un air frais et un soleil généreux, la plantation d'une douzaine d'arbres fruitiers dans le village ainsi que de nombreux végétaux dans la cour de l'école. Grâce aux dons reçus, cette dernière promet de belles floraisons dans les mois à venir. Pour clôturer ce moment, les participantes et participants ont partagé un vin chaud dans une ambiance chaleureuse. Merci à tous et à toutes !

Rendez-vous au printemps prochain pour la prochaine matinée de plantation.

Illustration : plantation d'un pommier au quartier des Thiollières, aboutissement de l'aménagement réalisé en 2023 dans le cadre d'un chantier ouvert auquel avaient participé les habitants et habitantes du quartier.

Avancement des travaux, Le point avec Bernard Léon, adjoint aux travaux

 Ce second semestre 2024 n'aura pas été le meilleur dans le cadre des travaux d'entretien de la commune, sans vouloir nous dédouaner, il y a eu plusieurs causes concomitantes à cette situation que nous sommes les premiers à regretter :

- Les travaux de la mairie sur lesquels il est indispensable d'affecter un agent technique en permanence et dans le même temps un agent en longue maladie
- Un été « généreux en eau », l'un des plus pluvieux depuis de nombreuses années, permettant - et c'est une bonne chose - le rechargement des nappes phréatiques. En contrepartie des pousses de végétations inhabituelles nous amenant à des tontes qui auraient dû être plus nombreuses et que nous n'avons pas pu assurer.
- La recherche d'un agent supplémentaire, très laborieuse en cette saison... néanmoins, nous avons, enfin, pu recruter depuis cet automne une personne qui nous a permis de reconstruire une nouvelle équipe. Notre retard n'est pas totalement comblé mais nous avons bon espoir que l'année 2025 soit un peu plus sereine en ce domaine.

 Les pérignatois n'auront pas manqué non plus de trouver en cette fin d'année leur village qui n'avait rien à envier à la Métropole Clermontoise ou à Cournon !

Quatre chantiers se sont ouverts conjointement car nous avons pris le parti de concentrer les gênes dans un temps le plus réduit possible :

- rue de la Charreyre basse
- rue de la Plagnol
- rue Saint Laurent
- rue du 11 novembre

Il s'agit de travaux d'enfouissement des lignes 20 000 volts alimentant nos transformateurs, qui passaient en réseau aérien dans ces rues. Cette opportunité nous a permis d'enterrer simultanément la basse tension 230 volts, le réseau téléphonique, la fibre internet et l'éclairage public.

Nous sommes conscients de la gêne des riverains occasionnée par ces travaux temporaires mais c'est un gain de sécurité et de continuité de la distribution d'électricité : plus de contraintes climatiques (vents forts et orages) et aussi une belle amélioration de l'environnement visuel dans notre village.

Nous le faisons et le ferons chaque fois que nous le pourrons à l'occasion de travaux tels que ceux de la rénovation totale du chemin de la Garde qui commenceront en 2025.

 Tandis que ces rues étaient éventrées, le chemin de la Plagnol, lui, prenait un petit coup de rafraîchissement avec un enrobé flambant neuf, des emplacements de stationnements et des chicanes végétalisées permettront une circulation apaisée et sécuritaire.

 Le second radar de proximité dont l'installation avenue de l'Allier avait été promise pour cet automne, est encore dans les cartons aux ateliers, par la force des choses, il n'a pas fait partie de nos priorités... espérons que cet hiver nous permettra de l'installer.

Les personnels des services techniques et l'adjoint en charge des travaux vous souhaitent de retrouver un village plus en phase avec vos attentes et, en même temps, une très bonne année 2025.

Nuisances sonores – Bruits de voisinage

Les nuisances générées par des voisins peuvent constituer des troubles et être sanctionnées sous conditions.

• Horaires des travaux de bricolage et de jardinage

Des horaires sont imposés et rappelés par un arrêté préfectoral du 12 juin 2024 afin de limiter les nuisances sonores telles que le bricolage (perceuse, raboteuse, etc.), le jardinage (tondeuses, tronçonneuses) ou toutes autres activités pouvant nuire à la tranquillité du voisinage :

- du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

- dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Pour la tranquillité de tous, cette réglementation doit être respectée. Soyez également attentifs à vos voisins (travail de nuit, sieste d'enfants en bas âge...).

Les contrevenants encourrent une amende de 450 € (contravention de 3^{ème} classe).

• Bruits liés au comportement

Les nuisances entre particuliers sont constituées dès lors qu'elles revêtent un caractère manifeste. Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme. Ils ne nécessitent pas de mesures acoustiques. Les principaux bruits liés au comportement sont :

- cris d'animaux, aboiements des chiens
- appareils de diffusion du son et de la musique
- fêtes familiales, travaux de réparation
- climatiseurs, pompes à chaleur, piscines...
- Tapage nocturne... (liste non limitative)

En cas de nuisances, Les démarches amiables doivent être privilégiées pour résoudre les conflits de voisinage. Vous pouvez consulter le conciliateur de justice.

ZAC multisite : « Les Terrasses de l'Allier » : un projet exemplaire pour concilier habitat et environnement

La commune a lancé une démarche innovante pour aménager ses deux dernières zones constructibles dont l'une se situe à l'est du Domaine du Croix et la seconde à la Plagnol. Grâce à une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), ce projet nommé Les Terrasses de l'Allier propose une solution exemplaire qui allie habitat individuel, respect de l'environnement et accessibilité financière.

Outre l'objectif de permettre à de nouveaux foyers de s'installer sur la commune, ce programme s'articule autour de deux objectifs principaux : réduire l'impact carbone et préserver la biodiversité. Parmi les mesures mises en œuvre :

- L'utilisation de matériaux recyclés pour les voiries.
- La plantation de haies buissonnantes favorisant la faune locale.
- Des aménagements pour modes doux (cheminements piétons et cyclistes).
- Une gestion écologique des eaux pluviales avec infiltration naturelle, sans canalisations.
- La limitation des trajets en camions par l'utilisation des matériaux de terrassements sur site.

Les attendus de cet effort de conception sont significatifs : un objectif de réduction de près de 400 tonnes de

CO₂ émises (Plus de 1000 tonnes sur un chantier classique équivalent), soit l'équivalent de 340 allers-retours Paris – New-York en avion. L'opération garantit des terrains à bâtir accessibles, avec des lots à partir de 62 000 €, une taille moyenne maîtrisée (350 m²), et une exonération de taxe d'aménagement pour les acquéreurs. En contrepartie de cette exonération, le concessionnaire s'engage à participer financièrement à la réalisation d'équipements sur la commune. Pour première illustration, la rue de la Charreyre-Basse sera entièrement réaménagée au droit du lotissement et un cheminement piétonnier sera réalisé jusqu'à la salle de sport. Les travaux d'aménagement devraient se dérouler chronologiquement en trois phases. La première sur le Sud du Croix en 2025, puis une autre phase à la suite sur le Nord. Le secteur de la Plagnol sera aménagé dans un second temps. La durée totale du projet devrait s'échelonner sur 8 ans. A la différence d'un projet classique de lotissement, la procédure ZAC permet à la commune d'être associée à l'ensemble des étapes de conception et de réalisation de la démarche, laquelle ne génère aucun coût pour la collectivité. Ce projet a aussi pour ambition de démontrer qu'il est possible de concilier urbanisme, respect de l'environnement et amélioration du cadre de vie de l'ensemble des habitants.

Chemin de la Plagnol

Les travaux d'aménagement du chemin de la Plagnol sont désormais terminés, offrant une solution écologique et innovante pour gérer durablement les eaux pluviales.

Grâce à un revêtement drainant, l'eau s'infiltré en partie directement là où elle tombe, réduisant ainsi les phénomènes d'accumulation et les risques d'inondation. Quatre puits d'infiltration et des espaces végétalisés ont également été aménagés, permettant une meilleure absorption des eaux, tout en améliorant la qualité environnementale du site. Les plantations et les protections de ces espaces végétalisés seront réalisées au printemps.



Le chantier de la Mairie se poursuit

Malgré les inévitables « surprises » liées à la restauration d'un bâtiment ancien, les travaux de la mairie touchent à leur fin. Ils en sont au stade du second œuvre : pose des menuiseries intérieures, des luminaires et des prises, peintures et sols. La reprise du mur extérieur est quasiment terminée. Les travaux d'aménagement des accès PMR (personnes à mobilité réduite) seront réalisés à la suite. Coté budget, nous pensons approcher un taux de subventions de l'ordre de 80%. Les dépenses prévues et retenues dans le cadre du financement LEADER pour les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée et du dernier étage ont été réalisées et payées. Le dossier a ainsi pu être retourné aux services instructeurs du Grand Clermont pour mise en paiement de la subvention sur l'année 2025 (300 000 € attendus). L'inauguration officielle est prévue dans le premier semestre de l'année prochaine.

Bâtiments communaux et économies d'énergie

Depuis plusieurs mois, le Conseil municipal collabore avec l'ADUHME, une agence locale spécialisée dans la transition énergétique, pour optimiser la gestion énergétique des bâtiments communaux. L'objectif est de lutter contre le réchauffement climatique, réduire la consommation d'énergie, réaliser des économies et répondre aux exigences du décret tertiaire, qui impose la déclaration de la performance énergétique des bâtiments d'ici 2026.

Les bâtiments prioritaires sont l'ALSH (centre de loisirs), l'école, la MARPA, et potentiellement la salle omnisports. Parmi les mesures envisagées : l'installation de capteurs thermiques, l'évaluation des systèmes de chauffage et

l'ajout de panneaux photovoltaïques pour générer des économies substantielles.

Un aspect central de ce travail est de mesurer le "coût de l'inaction" : ne rien faire aujourd'hui entraînerait des dépenses croissantes à long terme, tant financières qu'écologiques. L'augmentation des consommations énergétiques, la dégradation des infrastructures et l'impact environnemental d'émissions non maîtrisées alourdissent notre bilan énergétique. Pour illustration, à Pérignat, l'extinction de l'éclairage public permet de réaliser 30 000 € d'économies annuelles, mettant en évidence les gains qu'une gestion proactive permet de réaliser par rapport à un scénario d'immobilisme.

Billom Communauté s'engage pour les énergies renouvelables grâce aux ZAER

Billom Communauté travaille à définir des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) avec le cabinet BURGEAP. Ces zones, prévues par la loi Climat et Résilience, visent à faciliter le développement de projets d'énergies renouvelables tout en respectant le territoire.

La commune a choisi de classer l'ensemble de son territoire comme ZAER solaire thermique et photovoltaïque pour les toitures. La ZAER simplifie les démarches pour les habitants souhaitant installer des panneaux solaires sur leurs bâtiments, grâce à un cadre administratif allégé et

des délais réduits. Elle encourage également l'autonomie énergétique locale tout en préservant les paysages et les terres agricoles en valorisant uniquement les surfaces déjà bâties.

Un registre sera prochainement mis à disposition en mairie pour permettre aux habitants de consulter le projet et de partager leurs avis. Cette concertation garantit que leurs préoccupations ou suggestions sont prises en compte.

Habitat léger : une expérimentation en cours portée par Billom Communauté

L'habitat léger, réversible et respectueux de l'environnement, attire un intérêt croissant. Il englobe des logements comme les tiny houses (maisons sur roue) yourtes, roulottes ou maisons en bois démontables, conçus pour un impact minimal sur leur environnement.

Dans le cadre de l'appel à expérimentation "Habitions léger", une réunion d'information organisée par Billom Communauté et la Régie de Territoire des Deux Rives a rassemblé 80 participants et participantes à Billom. Élus, propriétaires de terrains, riverains et personnes cherchant à s'installer en habitat léger ont échangé sur la démarche et les projets possibles. La présentation a répondu aux interrogations sur les typologies d'habitats et le financement, axé sur la viabilisation des terrains et les coûts d'ingénierie.

Un questionnaire a été diffusé pour mieux cerner les besoins des candidats à l'habitat léger, et une prochaine étape clé s'est tenue le 5 décembre avec une réunion sur invitation, visant à mettre en relation les communes prêtes à accueillir ces projets et les foyers intéressés. À Pérignat, dans le prolongement des initiatives expérimentales de l'Ecopôle, la parcelle de Champmot pourrait s'intégrer naturellement à cette dynamique. Déjà lieu d'accueil pour une famille en habitat léger chargée du gardiennage du site, cette parcelle pourrait accueillir un maraîcher ou un artisan fabricant de matériaux biosourcés (briques de terres crues ou autres) et incarner ainsi une approche concrète et cohérente pour soutenir ce mode de vie innovant.

Sécurité Avenue de l'Allier

La question de la sécurité sur l'avenue de l'Allier a toujours été un sujet de préoccupation majeur. Pour les riverains bien sûr, mais aussi pour l'ensemble des habitants et bien évidemment pour l'équipe municipale.

Dans le cadre de « village en chantier », des entretiens et des ateliers ont été réalisés sur cette question et des fiches actions ont été élaborées. Elles sont inscrites dans le Plan Guide et constituent une base. Depuis, d'autres entretiens ont été organisés essentiellement avec des riverains mais aussi avec les élus départementaux et leurs services. Sur un plan très concret, nous avons installé un premier radar dans le sens Pérignat - Billom. Les enregistrements réalisés depuis nous ont permis de suivre ainsi l'évolution de la circulation mais aussi de constater un abaissement de la vitesse de transit. Si ce radar constitue une première avancée, nous sommes conscients qu'il n'est pas suffisant pour régler la question plus en profondeur.

Parallèlement, nous avons donc repris des discussions avec les services du Conseil Départemental et avec le Président pour que soient prises en considération d'une façon globale la question de la sécurité et des nuisances (sonores et atmosphériques) sur cet axe très fréquenté. Si le sujet de la déviation n'a toujours pas été tranché officiellement par l'exécutif départemental, nous avons pu faire entendre nos attentes légitimes concernant des aménagements de sécurité de base (peinture au sol, mise en place de mobilier, signalétique adaptée, ...) pour que cette question primordiale soit traitée d'une façon globale et efficace. Le Président, Lionel Chauvin, rencontré par le maire lors de l'inauguration de la Voie Verte, a reconnu l'importance du sujet et s'est engagé à faire avancer ce dossier. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu ensuite avec les services départementaux en charge des routes et, suite à ces derniers, un courrier a été adressé par la commune au département pour formaliser l'ensemble de ces échanges et demander un échéancier prévisionnel pour la réalisation concrète des travaux.

Du côté du SMTC

Samedi 7 décembre dernier, de 8 heures à 13 heures, le camion d'information du SMTC était présent sur la place du Maréchal Ferrant. Malgré le temps peu propice aux échanges, nombreux ont été les passants à s'informer des services proposés en matière de mobilité, notamment de transports en commun.

La perspective d'avoir 16 allers-retours journaliers au départ de Pérignat dès la fin des travaux sur la ligne C (reliant le centre de Cournon à celui de Clermont), normalement prévus pour la rentrée scolaire 2025, a été confirmée.

Schéma Cyclable de Billom Communauté

Pour mettre en œuvre le schéma cyclable approuvé au début de l'année, la communauté de commune avait répondu à un appel à projet de l'ADEME (Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Énergie). Elle a été retenue, ce qui a permis la création d'un poste de chargé de mission financé à hauteur de 70% sur trois ans. Celui-ci a été pourvu par François Meroth, retenu parmi la vingtaine de candidatures qui avaient été déposées. Les premières actions concrètes devraient se traduire par la mise en place d'arceaux de stationnement. Une réflexion est en cours également sur le tracé des deux premières pistes cyclables (huit en tout). La première pour relier Billom à Chignat, la deuxième Pérignat à Billom en suivant le tracé de la voie romaine.



Halt ô stop !

Deux points de covoiturage spontané ont été installés à Pérignat : l'un avenue de l'Allier, et l'autre route de Billom, à la sortie du carrefour de Saint-Bonnet.

Porté par Billom Communauté, le dispositif Halt ô Stop offre une solution de transport simple, solidaire et écologique. Chaque point se compose d'un panneau indiquant l'espace réservé et d'une zone aménagée pour permettre aux véhicules de s'arrêter. Les auto-stoppeurs peuvent y afficher leur destination de manière visible pour les automobilistes.



En institutionnalisant cette pratique, la collectivité œuvre à garantir un cadre sécurisé et encourageant pour les utilisateurs, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Ce service est gratuit et accessible à tous, proposant une alternative pratique pour ceux qui n'ont pas de moyen de transport. En favorisant le partage des trajets, il contribue également à réduire l'impact environnemental des déplacements en voiture. N'hésitez pas à le faire vivre !

Illustrations ci-dessus : Les nouveaux emplacements « Halt ô stop » installés aux sorties de Pérignat

Optimisation de la plateforme de broyage de déchets verts à l'Ecopôle

Depuis un an, une expérimentation a été menée avec le quartier du Domaine du Croix pour faciliter la gestion des déchets verts pour les habitants et habitantes ne disposant pas de véhicules adaptés pour transporter leurs végétaux avec la mise à disposition d'une benne, ensuite transportée sur la plateforme de broyage des déchets verts deux fois par an. L'objectif était d'éviter les déplacements jusqu'à la déchetterie de Billom, en mettant à disposition un container pour regrouper les déchets.

Bien que l'expérimentation ait rencontré un succès, son extension à d'autres quartiers se révèle difficile en raison de contraintes logistiques, budgétaires et organisationnelles. En effet, il serait inéquitable de réserver ce service à un seul quartier ; la gestion des déchets verts demeure normalement de la responsabilité de chaque foyer.

Plusieurs parties prenantes ont été impliquées dans cette réflexion : la Régie de Territoire des Deux Rives, les élus locaux, le SEAT, et les services municipaux. Ensemble, ils ont évalué les besoins, les coûts et les solutions possibles techniques pour offrir un service supplémentaire aux

habitants tout en respectant les contraintes d'organisation. Après un bilan réalisé en juin dernier, notamment avec les habitants du Domaine du Croix, plusieurs options ont été envisagées pour répondre aux besoins des Pérignatois tout en tenant compte des contraintes. A titre expérimental, les dispositions suivantes seront mises en place au printemps prochain :

- Ouverture de la plateforme de l'Ecopôle plusieurs samedis matin, au printemps et à l'automne. Ces créneaux supplémentaires permettront plus de flexibilité pour les habitants. Ils seront encadrés par la présence d'un agent qui assurera l'accompagnement au tri et la gestion des déchets sur place.
- L'ouverture des mercredis sera maintenue pendant les semaines où l'agent est présent le samedi, avec possibilité d'ajuster ces horaires en fonction des besoins.

Des précisions sur les modalités pratiques de la mise en place de ce dispositif feront l'objet d'une communication toutes boîtes dans le premier trimestre 2025.

Espaces verts

L'année 2024 aura été marquée par une pluviométrie exceptionnellement régulière laquelle a considérablement impacté l'entretien des espaces publics. Ajouté à ce volet climatique, les effectifs réduits des services techniques depuis la fin du printemps ne nous ont pas permis de faire face comme nous le souhaitions à cette situation complexe.

Fort heureusement, nous avons pu bénéficier à partir de la fin août d'un renfort bienvenu de deux agents pendant un mois (un en stage, un autre en travail d'intérêt général – TIG), ce qui nous a permis de faire face plus efficacement au besoin d'entretien, plus marqué cette année, des espaces verts. Pour illustration, l'ensemble des installations du périmètre du complexe sportif et de l'école a ainsi pu faire l'objet d'un suivi régulier depuis la rentrée des classes. Certains secteurs comme la route de la roche Noire, le domaine du Croix et la rue Saint Laurent ont été repris intégralement en termes de tonte et de tailles des arbustes.

L'embauche à partir de la mi-novembre et sur 6 mois (potentiellement renouvelable) d'un agent aux services techniques, devrait nous aider à continuer sur cette dynamique en 2025.

Enfin, pour compléter ce point, nous constatons avec satisfaction l'implication active d'habitants dans l'entretien du linéaire de leur pas de porte, par de la tonte régulière, voire par du fleurissement. Qu'ils en soient remerciés, et puissent ces initiatives essaimer sur l'ensemble des quartiers.

L'entretien du village, c'est l'affaire de tous.

L'automne, le temps des plantations

Arbres, arbustes et autres plantes vivaces s'installent préférentiellement à l'automne. Les conditions météorologiques favorisent l'installation de ces végétaux, qui profiteront de la période hivernale pour développer leur système racinaire tandis que leurs parties aériennes seront en dormance. Veillez à installer « la bonne plante au bon endroit » en respectant les exigences de la variété (ensoleillement, type de sol...).

On peut dès la plantation anticiper le désherbage au pied de ces végétaux, en apportant une épaisseur suffisante de paillage (au minimum 10 cm). Cette technique est également intéressante au potager. Ainsi, disposez de la paille au sol dès la plantation des fraisiers et vous n'aurez pas à les désherber pendant toute la saison. Le paillage permet également de limiter les arrosages (en maintenant l'humidité du sol), de protéger le sol des intempéries et températures extrêmes, ce qui favorise la vie du sol.

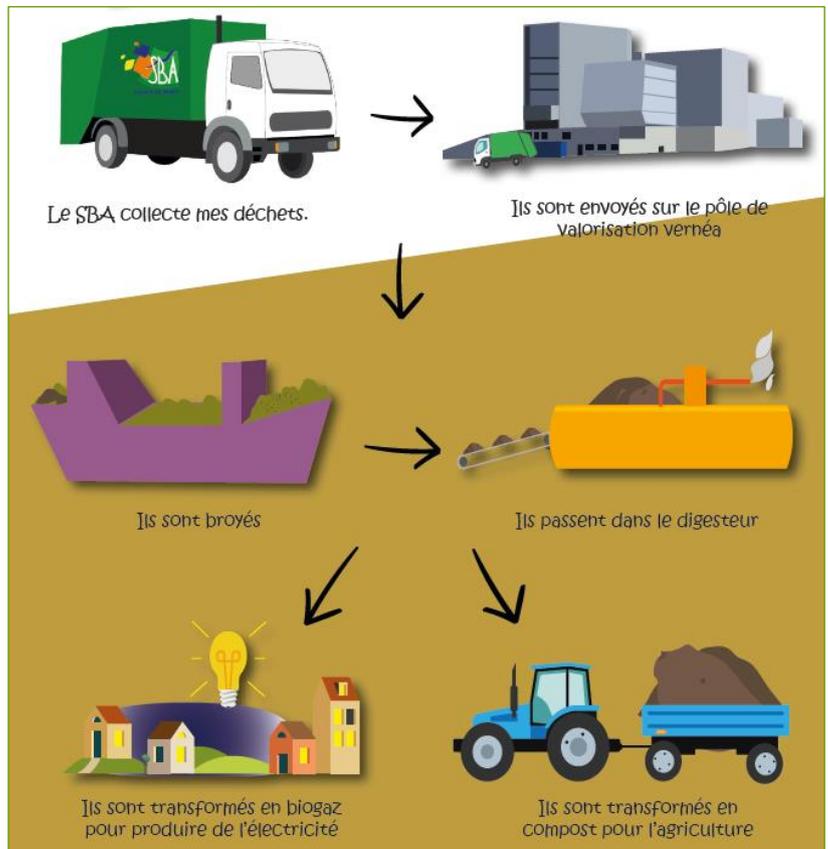
Saviez-vous qu'il existe 2 colonnes biodéchets à accès libre et gratuit à Pérignat ?

Deux colonnes pour les déchets alimentaires sont installées : l'une derrière la porte de la solidarité, près de l'église, rue de l'Écluse, l'autre Place de la Boule. Vous pouvez y déposer vos déchets alimentaires tels que épluchures de légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, ainsi que des os et des coquilles de crustacés. Assurez-vous de les mettre dans des sacs biodégradables de 10 litres, et non en vrac, pour des raisons d'hygiène. Lorsque la colonne est pleine, elle est vidée par un camion du SBA et les déchets sont envoyés au méthaniseur de Clermont-Ferrand pour produire de l'énergie.

Ce service est gratuit et s'utilise avec la carte déchèterie (carte verte).

Si vous n'avez pas encore de carte, contactez le SBA pour en obtenir une. Des petites poubelles de compost vous seront fournies à la mairie.

N'hésitez pas à en profiter, en particulier pendant les fêtes de Noël (coquilles d'huîtres notamment), pour trier vos déchets alimentaires et participer à leur valorisation !



SBA - La collecte, dans les meilleures conditions



Je sors mon bac **la veille au soir** de la collecte et le rentre une fois vidé



Je trie les recyclables **en vrac** dans le bac jaune et dans le P.A.V. jaune



Avec ma carte j'accède **quand je veux** aux P.A.V. du village et en déchèterie.



Je jette mes papiers et mes cartons en déchèterie ou dans les P.A.V. grand volume (à Pérignat : place de la Boule) **C'est gratuit !**



J'apporte mes déchets volumineux et mes déchets dangereux en déchèterie



Je ne dépose pas de sacs à côté des P.A.V. : c'est un dépôt sauvage et c'est illégal

Calendrier 2025 :

Les collectes sont effectuées les **Judi**.

- Ordures ménagères : semaines paires
- Emballages recyclables : semaines impaires



J'effectue le tri et ne dépose pas de déchets non conformes dans le P.A.V.



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

* Si vous n'avez pas de solution pour rentrer votre bac dans votre propriété, le SBA peut vous fournir un bac verrouillable.



Des rencontres intergénérationnelles à la MARPA

Les élèves du Lycée d'Ennezat sont venus partager un repas avec les résidents. Ils ont pu découvrir une résidence autonomie, la particularité d'une Marpa. Les élèves avaient préparé une entrée et un dessert. Ils ont pu échanger avec les résidents grâce à un portrait chinois !



Séjours intergénérationnels « part'âge » pendant 5 jours et 4 nuits : les seniors partent dans un village AVMA accompagnés par des jeunes en formation d'aide à la personne. Notre MARPA s'inscrit dans ce projet avec comme partenaire la MFR de Sainte-Florine. Le voyage est prévu du lundi 7 avril au vendredi 11 avril 2025. Les jeunes sont venus présenter le projet aux résidents.

Le 22 octobre, Matinée jeux avec les enfants du centre de loisirs, clôturée par un repas partagé. **Les enfants du Centre sont venus à la Marpa pour Halloween**, les résidents les ont accueillis avec un tango particulier, celui de l'araignée ! *"Des bonbons ou un sort, sinon gare à vous !"* Mais ces gentils petits monstres avaient apporté le goûter ! et sont repartis chargés de friandises.



Nous organisons trois rencontres par an avec les élèves de la Roche Noire, des ateliers autour de la chasse aux œufs, un après-midi jeux et à notre marché de Noël où les enfants ont pu chanter avec les résidents et déguster une bonne crêpe.

Echanges avec la crèche : Rencontres avec les enfants de la crèche les Pitchouns de Vertaizon, cette année nous renouvelons nos rencontres mensuelles en septembre nous sommes allés les voir et maintenant tous les mois les petits viennent participer à des échanges avec les résidents...des chants, des coloriages, des petits jeux et surtout un goûter.





Les Anniversaires

Dans une ambiance festive, chanteur ou chanteuse, accordéon...les anniversaires sont fêtés tous les mois.



Les Sorties

Dès que possible, l'été, des pique-niques sont organisés pour les résidents à Pont du Château, à la coulée verte du Cendre ou au plan d'eau de Cournon... Les bénévoles s'activent pour assurer le confort de tous !



Préventions

- Une journée de prévention des chutes a été organisée par la Marpa intégrant résidents et familles. Les chutes sont une préoccupation importante. « Chutopolis » est un outil ludique et pédagogique. Conçu sous la forme d'un jeu de plateau, il a pour objectif de sensibiliser les patients. Les résidents ont pu également essayer du matériel pour aider dans leur quotidien, et éviter les chutes.
- Le 9 décembre un atelier "prendre soin de soi au quotidien" a été proposé aux résidents de la Marpa, animé par une Socio-esthéticienne. Cet atelier est organisé par l'AR-SEPT Auvergne, Association Régionale d'Education et de Prévention sur les territoires d'Auvergne.

Les repas à thèmes sont organisés environ tous les mois, ils sont ouverts à l'extérieur, aux habitants de Pérignat. Le prix du repas est de 12 €. Nous remercions les fidèles habitués et espérons accueillir de nouvelles personnes l'année prochaine. En septembre un barbecue, et en novembre un repas de l'île de la Réunion. Retrouvez les infos sur les pages Facebook de la Marpa ou de la Mairie.



Marché de Noël :

Notre Marché de Noël a été une réussite, chants de Noël, crêpes et vin chaud...sans oublier le Père Noël ! Merci à tous pour cet agréable moment les Résidents, Enfa'randole, le Centre de Loisirs, les Choristes, les bénévoles, l'école de la Roche Noire et tous les visiteurs enfants et adultes ! Bravo

Des rencontres seniors avec le CCAS

Après la trêve de l'été, les rencontres seniors ont repris leur rythme quasi mensuel

● Présentation du CLIC de Billom

Le 20 septembre, Mathilde Bouchiche, directrice du CLIC de BILLOM, nous a présenté tous les services de la structure. Tant auprès des collectivités que des particuliers, le CLIC est une ressource très précieuse pour les personnes âgées et leurs proches.

- Information et Orientation : Accédez à des informations fiables sur les aides disponibles et bénéficiez d'une orientation personnalisée pour trouver les solutions adaptées à vos besoins spécifiques.
- Accompagnement personnalisé : Profitez d'un soutien individualisé tout au long de vos démarches, avec des conseils sur le maintien à domicile, les aménagements de logement et les aides financières.

Si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter ce service au : 04 73 60 48 85

● Atelier « Médiation artistique »

Après une présentation de cet atelier au grand groupe, huit séances ont été proposées à un petit groupe. Les ateliers se sont déroulés de septembre à novembre. Les participants ont travaillé sur la création d'un palimpseste (parchemin) d'autoportrait fractionné.

Au bilan, ils ont exprimé le chemin parcouru. Ce temps passé a été d'une richesse "incroyable". Ces rencontres, sont source d'ouverture, solidarité, confiance, empathie et amour aussi.

Des Échanges et des Créations en toute liberté avec une accompagnatrice bienveillante.

Pour information : La médiation artistique est un rendez-vous avec soi et pour soi au travers d'une création artistique.

Ce n'est pas un loisir créatif mais un moment de création et une rencontre avec une part de soi, qui ne trouve pas sa place pour exister.

Au vu de ce bilan très enthousiaste, nous envisageons de proposer dans le programme de 2025 une nouvelle expérience avec madame GIRABET animatrice du conseil départemental

● Yoga du rire

Le 13 décembre un atelier de « yoga du rire » animé par la psychologue Sylvie LEMAIRE a rassemblé plus d'une vingtaine de personnes. Ambiance joyeuse et détendue. Quel est le principe de base du yoga du rire ? Le lien entre votre esprit et votre corps garantit que tout ce qui arrive à l'un arrive à l'autre. Votre corps remarque le mouvement du rire en premier, et l'esprit suit rapidement.

Beaucoup de projets pour l'année qui vient : des conférences, des ateliers de poésie, des visites sur le terrain de notre commune etc....

L'objectif de ces rencontres est de rompre l'isolement et de profiter de bons moments ensemble.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous avez 65 ans et plus en donnant vos coordonnées (mail ou numéro de téléphone) au secrétariat de la mairie.

Des projets en direction des jeunes

Le CCAS réfléchit également à un autre projet en direction des jeunes de 14 à 17 ans. Il s'agit de la mise en place du dispositif « Argent de poche » Ce dispositif propose des petites missions de participation à la vie de la commune pendant les vacances scolaires. Ces missions sont encadrées par des personnes compétentes et donnent lieu à une petite indemnité. Des informations complémentaires seront mises à votre disposition en temps voulu.

Ce dispositif est déjà mis en place dans certaines communes aux alentours, ces dernières proposent différents types de missions comme :

- Nettoyage des espaces publics (massifs, rues, cimetière...)
- Aide au grand nettoyage des écoles
- Nettoyage du mobilier des salles des fêtes
- Aide à l'archivage, saisie informatique en mairie ou en bibliothèque
- Distribution des magazines municipaux pour l'été

Si vous êtes d'ores et déjà intéressés par ces actions, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou à envoyer un message à l'adresse : ccas.perignat@gmail.com

Du côté du Foyer occupationnel

- Le foyer se mobilise pour le nettoyage de Pérignat.



« Plusieurs résidents sont réunis afin d'effectuer la tâche et ensuite on suit un trajet : à la sortie du portail, on prend direction le gymnase, on continue direction les terrains de tennis jusqu'à la salle polyvalente. Ensuite on prend la route en direction d'Intermarché et on revient. Lors de ce parcours, on s'aperçoit que les gens ne respectent pas la nature car nous ramassons toutes sortes d'objets allant de la cannette de soda, bouteilles en verre, prospectus, voir protection hygiénique etc ... Tout le monde devrait être actif à cette campagne de dépollution.

Florence V.

- Quand la musique s'invite au foyer, avec « FESTI ' MUSIQUE » le 12 juin 2024



« Un concert a été organisé au Foyer Occupationnel avec le groupe « Festi'musique ». Un de nos résidentes a également joué de la clarinette. Merci au groupe de musique qui est venu nous jouer de beaux airs de musique et qui a ambiancé ce moment agréable. Merci pour tout. A refaire !

Laurent et Lucile

Géré par l'association Croix-Marine d'Auvergne, le foyer occupationnel de Pérignat-ès-Allier héberge, depuis février 2015, 44 personnes handicapées souffrant de troubles psychiques. C'est un lieu d'accompagnement au quotidien. Sa mission essentielle est de proposer aux résidents un environnement matériel et affectif, sécurisant, propre à en faire un lieu de vie épanouissant, où le maintien et le développement des acquis seront favorisés par des activités et une prise en charge adaptée. Son fonctionnement intègre la participation de chaque personne, dans la mesure de ses moyens, aux tâches de la vie quotidienne et aux diverses activités proposées. Le but est de stimuler chacun pour qu'il développe au mieux ses capacités, voire conserve ses acquis.

Tout se passe bien chez les ados

● Cet été 7 jeunes sont partis séjourner à Aubusson d’Auvergne. La semaine avait pour thème « Du cheval au karting ». Au planning : journée en centre équestre, jeu ludique autour de la boxe, baignade, pédalos et Karting.



● En août les ados ont écrit une chanson. Ils ont enregistré et réalisé le clip avec les moyens du bord en Toussaint.



● En septembre « Project’ado » a été créé. Les ados se sont rapprochés de l’association « l’ABCD’r » et ont ouvert une nouvelle section « jeunes ». Le but est de dynamiser la vie locale du village en organisant des événements et de mener des actions solidaires en partenariat avec d’autres associations. Project’ado permet de construire à plusieurs, d’unir ses idées et de s’investir dans un collectif convivial.



La Compagnie ARNICA (Bourg-en-Bresse) et ses fables animalières

La compagnie est invitée pendant une semaine de janvier pour mener un projet d’éducation artistique et culturel autour de la marionnette avec un public d’enfants et d’anciens de Billom et de Pérignat.

Elle proposera 3 petites formes marionnettiques, imaginées comme des écosystèmes, des microcosmes qui interrogent les liens, les relations humaines, animales avec leur environnement au sens large. Elles seront jouées à la MARPA de Pérignat et à l’hôpital de Billom devant les anciens et les écoles des deux communes ainsi qu’à la Perm pour un tout public ! Des temps d’échanges et des ateliers intergénérationnels seront mis en place en amont et en aval de ce beau projet !

Spectacle tout public : théâtre de marionnettes - « Les acrobates » - Compagnie Arnica
Samedi 18 janvier, 18h, La perm (Billom). Tout public à partir de 7 ans - durée 30mn - Entrée 5 € et 3 €

PEDT : Un conseil participatif de l'enfance jeunesse au sein notre commune

Parce que l'éducation est un axe essentiel pour les jeunes, notre commune s'investit pleinement dans la mise en œuvre de son Projet Educatif De Territoire (PEDT).

• Qu'est-ce que le PEDT ?

Le Projet Educatif De Territoire est un cadre de collaboration entre les différents acteurs de l'éducation : la municipalité, les établissements scolaires, le centre de loisirs, les associations, les parents d'élèves, les institutions partenaires. Son objectif est de garantir à chaque enfant, un parcours éducatif cohérent et de qualité dans et hors de l'école.

• Pourquoi un copil dans un PEDT ?

Le COPIL est une instance essentielle qui réunit régulièrement les parties prenantes afin d'échanger sur les actions menées et d'orienter les prochaines étapes.

• Nos priorités éducatives

- Contribuer au bien-être de l'enfant
- Mieux prendre en compte les enjeux du développement durable
- Favoriser le développement individuel de l'enfant au sein du groupe
- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble

• Une démarche participative et inclusive

L'un des moments forts du copil a été l'intervention des enseignants, du personnel du centre de loisirs, des associations ainsi que des parents d'élèves. Leurs contributions ont enrichi les échanges et permis de lister l'ensemble des actions menées autour de nos objectifs

Les conclusions de ce copil serviront à guider l'évaluation et la mise en place du prochain PEDT.

• Prochaines étapes :



La Compagnie MUNGO (Montpellier) et son cirque fertile

Ce projet artistique est proposé par le service EAC dans le cadre du projet d'éducation à l'alimentation durable mené par Billom Communauté qui concernera les enfants de 8 classes du territoire (Billom, Chauriat, Reignat et accueil de loisirs de Pérignat).

La compagnie est invitée pendant le mois de février pour intervenir de façon poétique et ludique auprès des enfants, autour du lien qui nous relie à la nature.

La comédienne proposera des ateliers autour de ses graines fantastiques ainsi que le spectacle Zazagrana en scolaire et en version tout public !

Spectacle tout public : « Zazagrana »

Mercredi 12 février, 14h30, Moulin de l'étang, Billom - Tout public à partir de 7 ans - durée 55mn - Entrée libre

La Saison Culturelle Pérignatoise : un retour en force après les fêtes

La section culture de l'Amicale Laïque a concocté une programmation variée pour le premier semestre 2025. Mais avant toute chose, un petit retour sur un spectacle incroyable joué à Pérignat il y a peu.

Une soirée marquante : Scarlett et Novak

Le samedi 30 novembre, le gymnase de Pérignat-ès-Allier s'est métamorphosé en un véritable théâtre pour accueillir la pièce *Scarlett et Novak*, adaptée de la nouvelle éponyme d'Alain Damasio.

Grâce à l'impressionnant travail des techniciens, la salle a été transformée en une installation immersive évoquant un futur proche, où le numérique règne en maître et où l'humain est confronté aux implications troublantes de sa relation avec l'intelligence artificielle. Cette œuvre captivante interroge notre rapport à la technologie, en explorant les liens entre dépendance et humanité.

Porté par un jeu de lumières saisissant et des effets spéciaux immersifs, le spectacle a plongé le public dans un univers à la fois fascinant et inquiétant. La performance des comédiens a particulièrement marqué les 170 spectateurs présents, qui ont été captivés du début à la fin par cette réflexion poignante et nécessaire sur les implications des technologies modernes.

Le spectacle s'inscrivait dans le cadre de la saison culturelle *Impulsions*. Cette représentation a offert une expérience théâtrale unique et suscité des discussions riches autour des enjeux du numérique et de la place de l'intelligence artificielle dans nos vies.

Après une pause festive, la saison culturelle de Pérignat-ès-Allier redémarrera avec des spectacles captivants qui mettront à l'honneur le théâtre, la photographie, le cirque et le cinéma. Découvrez les détails des événements à venir et sortez vos agendas !



Une saison pour tous les goûts !

La saison culturelle de Pérignat-ès-Allier est une invitation à la découverte et au partage. Notez bien ces dates et venez nombreux pour vivre ensemble ces moments uniques.

Moitié Voyageur -

Une quête d'identité sur scène

 Jeudi 8 février, 20h

 Salle Polyvalente

 Spectacle tout public à partir de 12 ans

 Tarif plein : 10€ | Tarif réduit : 6€

L'année commence en force avec *Moitié Voyageur*, un seul-en-scène écrit et interprété par Logan De Carvalho, en collaboration avec Anaïs Harté et Vincent Dediene. Ce spectacle humoristique et émouvant raconte le retour de Logan dans un camp de gitans à l'occasion du mariage de sa sœur. Cette visite ne le laissera pas indemne... Et vous non plus !

Logan De Carvalho incarne à lui seul une galerie de personnages hauts en couleur. Avec humour et tendresse, il dissèque les clichés, explore les notions de communauté et questionne les liens entre racines et identité. Un spectacle qui promet de faire rire, réfléchir et émouvoir le public.

Extraits de presse :

"Un seul-en-scène dans la grande tradition de Philippe Caubère, avec l'énergie d'un Albert Dupontel." (Froggy's Delight)

"Une performance d'acteur tout en humour, humanité et générosité." (Télérama – TT)

Traces de Vies -

La soirée documentaire

 Vendredi 14 mars, 19h

 Salle polyvalente

 Entrée gratuite – Buffet partagé

Fidèle à sa tradition, la soirée *Traces de Vies* met en lumière le film documentaire à travers une sélection d'œuvres soigneusement choisies. Animée par Gérard Blanchamp, cette rencontre se veut à la fois culturelle et conviviale.

Les spectateurs sont invités à apporter leurs spécialités culinaires pour un moment d'échange autour d'un buffet partagé, tandis que des discussions passionnantes sur les thèmes abordés dans les films prolongeront la soirée.

Pérign'art -

L'art photographique en plein air

 Du 10 au 25 mai

 Dans le bourg du village

 Gratuit

Le village de Pérignat-ès-Allier devient une galerie à ciel ouvert grâce à l'exposition photographique *Pérign'art*. Cet événement, organisé avec le Club photo de Pérignat, transforme les ruelles et places du village en un parcours artistique captivant.

Chaque cliché, soigneusement sélectionné mettra en valeur l'art photographique et l'imagination des artistes. Une promenade contemplative qui ravira autant les amateurs d'art que les curieux, tout en offrant une nouvelle perspective sur l'atmosphère unique de notre village.

Cirkulez -

La magie du cirque sous chapiteau

 Du 20 Juin au 10 juillet

 Espace Champmot de l'Ecopole, près des serres maraîchères

Durant trois semaines, la compagnie *Cirkulez* installe son chapiteau à l'écopole, offrant des spectacles mêlant acrobaties, jongleries, numéros de clowns et performances aériennes.

Avec des artistes talentueux et des numéros époustouflants, *Cirkulez* promet une expérience festive et familiale, idéale pour petits et grands. Ce rendez-vous est une invitation à découvrir la magie du cirque contemporain dans un cadre convivial et connecté à la nature.

Ciné Plein Air -

Des courts-métrages sous les étoiles

 6^e édition – 29 août 2025, 21h30

 Place Onslow

 Gratuit

La fin des grandes vacances à Pérignat est marquée par un évènement devenu une tradition, avec la 6^e édition du *Ciné Plein Air*. Ce rendez-vous incontournable propose une sélection opérée par nos soins des meilleurs courts-métrages du Festival International de Clermont-Ferrand.

L'évènement célèbre la créativité et l'audace des réalisateurs du monde entier, offrant un panel varié de genres et de styles. Profitez de cette soirée conviviale pour découvrir des histoires courtes mais percutantes, dans une ambiance décontractée, sous un ciel étoilé.

Patrimoine et Mémoires – Pérignat-ès-Allier

• Les journées européennes du patrimoine 2024



Comme chaque année, pour les journées Européennes du patrimoine, l'association fait visiter l'église et le fort villageois. Les commentaires imagés d'Alain Fouillit sont très appréciés du public qui a été nombreux cette année.

Parallèlement était organisé sous la halle par deux membres de l'association ; Quentin Carle et Luann Fouillit, une exposition de photos sur le thème des animaux sauvages. Elle a eu un grand succès puisque plus de 100 personnes sont venues l'admirer.

• Les loges du fort

Autour de l'église les vestiges du fort sont principalement matérialisés par la présence de loges qui servaient à l'époque de refuge en cas d'attaques.

L'association projette d'acheter une première loge qu'elle désire réhabiliter pour la mettre en valeur. Nous attendons le rendez-vous du notaire. (Illustration ci-contre >)



Amicale des sapeurs-pompiers

• Vente des calendriers

Les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Mezel – Puy-de-Mur distribuent leur traditionnel calendrier de mi-novembre à fin décembre à vos domiciles.

Les pompiers sont équipés de lecteur de carte bancaire, mais acceptent également l'espèce et les chèques.

Ils se présentent toujours à 2 ou 3 à vos portes ou portails, et en tenues. Attention aux arnaques !

L'ensemble des sapeurs-pompiers du centre remercie vivement les habitants pour l'accueil chaleureux qui leur est réservé chaque année !

Connaissez-vous le Club « Arc en Ciel »

Savez-vous qu'un club belote, tarot, ou tout autre jeu existe dans la commune de Pérignat ? Le club « ARC EN CIEL » existe depuis bien longtemps et pourtant ce club n'est pas connu des Pérignatois et Pérignatoises.

Tous les mardis après-midi nous nous réunissons dans l'espace détente de la salle Sport Raphaël Geminiani à partir de 14h pour passer l'après-midi ensemble et terminons la journée par un petit goûter dans une ambiance



conviviale. Une fois par trimestre environ nous organisons un repas au restaurant afin de garder une très bonne harmonie au sein du club.

Si vous êtes intéressé venez nous rejoindre et ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons. Une cotisation annuelle de 25 € est demandée en début d'année lors de votre inscription.

Pour avoir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter La Présidente Marie Louise VIDAL au 06.78.60.51.70. ou la secrétaire Annick SPREAFICO au 07.61.05.51.11

Société de Chasse : « Faut-il emmener ses enfants à la chasse ? »

« Malgré les nombreuses polémiques, aucune loi n'interdit d'emmener ses enfants à la chasse, quel que soit son âge. Le père, le grand-père, les oncles ... chez nous tout le monde chasse, c'était le refrain habituel des dires d'autrefois. On assistait à la chasse dès que l'on savait marcher et on voulait tout connaître : Comment reconnaître une perdrix grise d'une rouge et pourquoi faut-il ne pas faire de bruit, distinguer un canard à la couleur du plumage ou la forme de son corps, chercher le gîte du lièvre ou la remise du lapin etc ...

La chasse, qui était nécessaire autrefois pour nourrir une population majoritairement rurale, ne l'est plus aujourd'hui. Sa survivance, comme un art de vivre et une modalité singulière de rapport à la nature et au monde sauvage, pose un problème de civilisation. Autrefois pourtant, personne n'était choqué de voir les enfants veiller le corps des défunts à la bougie. Il faut dire aujourd'hui que la vision de la mort s'est effacée de nos mœurs.

Ce qui est insupportable à notre époque, ou l'émotion sensible à souvent remplacé la raison, c'est que l'on puisse non seulement être passionné par un loisir au cours duquel il arrive que l'on tue un être vivant, mais surtout que l'on puisse vouloir le transmettre à nos enfants. Nos détracteurs, les personnes qui sont mal à l'aise avec le fait même de chasser et qui veulent interdire la chasse aux mineurs, sont moins soucieux d'épargner l'innocence des adolescents que d'empêcher les chasseurs d'assurer l'immense défi de la relève générationnelle. Depuis 1945, en France, le nombre de licenciés du permis de chasser semble en effet condamné à décliner. Pour preuve l'âge moyen est aujourd'hui de 55 ans. Faut-il y voir une extinction dans 2 ou 3 décennies, rien n'est moins sûr, car la pratique de la chasse change avec les nouveaux chasseurs, qui sont plus axés sur le gros gibier (sangliers, cerfs, mouflons etc...) De plus, la chasse apporte une contribution financière direct (permis de chasser) et indirect (achat de vêtement, fusil et accessoire de chasse) équivalent à 2% du PIB Sans oublier le côté sentinelle de l'environnement pour les maladies et la régulation des espèces prédatrices et invasives. C'est pour répondre à la question des enfants « qui est le gentil et qui est le méchant » et d'éviter le risque d'une fracture grandissante entre la France des villes et la France des champs que les fédérations des chasseurs proposent une « journée chasse » à un public, de tous âges, majoritairement urbain. Une découverte de la faune sauvage par l'entremise de la chasse sans euphémiser la charge symbolique de la chasse et sa dimension morbide tout en rappelant que chasse et nature sont intimement liées. Et cela nous amène à parler de l'éthique de la chasse, les règles à respecter et la façon d'occire un gibier. Si la question est d'emblée morale, l'enfant ne doit pas se positionner automatique dans la logique du gentil et du méchant, du chasseur et du chassé, ou du fort et du faible. Pour nous chasseurs, la présence des enfants à la chasse ne semble pas incongrue à l'heure de l'éducation positive et de la sensibilité au bien-être animal. »

Le secrétaire du G.I.C du Val d'Allier, R. Gisclon.

La Lyre Pérignatoise

Mi-septembre la chorale de la Lyre Pérignatoise, composée de 45 choristes dont 8 nouveaux membres, a repris ses activités sous la direction de sa cheffe de chœur Svetlana Joly.

● En octobre le traditionnel **stage de chant** de La Bourboule a permis de travailler, dans une ambiance très conviviale afin de préparer le premier concert d'automne.

Ce **concert de Ste Cécile** a eu lieu le 16 novembre, en présence d'un nombreux public. A cette occasion le chœur de Pérignat accueillait le chœur d'hommes "Chor'Hom" et la chorale mixte de Douelle venus du département du Lot. Trois chorales pour une soirée qui a permis à tous de voyager de gospel en chants traditionnels mais aussi grâce à des reprises de chants contemporains de Bourvil, Ferrat et Daniel Guichard. Pour clore la soirée l'ensemble des chanteurs a repris en commun un vibrant

"Tiebe Poem" en hommage aux victimes de toutes les guerres.

● Le 6 décembre un groupe de choristes est venu animer le marché de Noël de la MARPA en interprétant des chants de Noël.



A noter : la Lyre Pérignatoise organisera les tripes de Pérignat à la salle polyvalente le dimanche 2 février 2025.

Dans le cadre de son développement la chorale recherche toujours des voix de tous pupitres et particulièrement des voix d'hommes. Il suffit d'aimer chanter sans nécessairement connaître la musique.

Pour tous renseignements, contactez Nicole au 04.73.69.54.87.



● Hommage

Cet été, les membres de la Chorale de la Lyre Pérignatoise ont eu la tristesse d'apprendre la disparition de leur ancien président d'association, Alain Lacroix.

Ardent promoteur de la musique sous toutes ses formes, Alain avait été un pilier de l'association créée en 1997 pour agrémenter la batterie fanfare d'une école de musique et d'une chorale. Choriste pendant plus de 20 ans, il avait activement contribué au développement de l'école de Musique au sein de la Lyre Pérignatoise, afin de permettre l'accès à la musique pour tous le pérignatois ; il avait su prendre la mesure du changement en travaillant efficacement au transfert de l'école de musique à Mur-ès-Allier jusqu'à sa fusion avec l'école intercommunale de Billom Communauté.

Les membres de la Lyre Pérignatoise garderont précieusement les moments de vie passés avec Alain.

Du côté de l'Amicale Laïque...

L'Amicale Laïque est heureuse d'accueillir une nouvelle section Echecs cette année !

Avec plus de 400 adhérents, l'Amicale Laïque est composée de 13 sections actives : Basket, Foot Loisirs, Enfa'Randole (animations pour enfants), Echecs, Culture, Photo "C2PA", Danse Africaine, Danse de Société, Marche/Randonnée, Remise en forme / Cross Training, Sport Santé, Pilates, Yoga.

● L'Amicale Laïque remercie les clubs de gym et de basket pour avoir pu libérer l'utilisation du gymnase pour la réception du spectacle Scarlett et Novak, dans la cadre de saison culturelle départementale « Impulsions », ce fut un succès.

● Avec plus de 100 participants, le Trivial Enchères de décembre a été une fois de plus une réussite.

● Le prochain rendez-vous est fixé au 8 Mars avec la réception de Fabienne Della Moniqua avec son spectacle « Women ».



Band'ana 63

L'association Band'Ana63 a été créée en 2009 à Pérignat-ès-Allier. Elle compte aujourd'hui 18 musiciens qui se feront une joie d'animer vos brocantes, foires, évènements sportifs, mariages et bien plus encore... La bonne humeur et l'ambiance seront les maîtres-mots ! De plus, il y a quelques années une partie batterie fanfare a été mise en place pour accompagner les commémorations des communes voisines.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.64.80.31.10 ou par mail à band-ana63@hotmail.fr.



Animation
de mariage



Animation
de rue



Carnaval
des enfants



Cérémonie
officielle

Les actualités de la section Échecs

Rattachée depuis septembre à l'amicale laïque de Pérignat, notre section compte aujourd'hui 14 adhérents, (soit deux fois plus que l'année dernière) : le plus jeune a 8 ans, notre doyen, Roger, 90 ans !

Nos rencontres ont lieu 2 fois par semaine : une séance d'apprentissage pour débutants le mercredi de 18h à 19h, et un temps de jeu le vendredi à partir de 17h.

Le club organise des tournois, le dernier par équipe a eu lieu le 30 novembre, le tournoi de Noël s'est tenu le 21 décembre.

Prochain tournoi : tournoi de Pâques le 19 avril 2025 (salle à déterminer).

Rappel du bienfait des échecs : Concentration, travail de la mémoire, respect des règles et d'autrui : nous le constatons tous, notamment notre doyen Roger qui depuis qu'il joue régulièrement avec nous a noté une nette amélioration de sa mémoire. ...Et tout ça en s'amusant : ce serait dommage de s'en passer !

Pour tout renseignement, contactez Hervé au 06 19 09 30 64, ou Serge au 07 61 92 85 07



Danse Africaine

SaMaTa vous propose de venir danser sur les rythmes d'Afrique avec Bobzi Record et nos musiciens en live dimanche 19 janvier 2025 à la salle polyvalente. On a hâte de vous y retrouver !

Stage du matin : 25€

Le premier stage se déroule de 10h30 à 12h30 pour tous niveaux, accès débutant.

Stage de l'après-midi : 5€

Le deuxième stage se déroule de 14h à 16h pour tous niveaux.

Les deux stages : 40€

Prévoyez de quoi manger entre les deux stages.

Inscription : <https://www.helloasso.com/associations/sa-mata> (lors de votre paiement vous pouvez modifier la contribution)

**La danse africaine est une section de l'Amicale Laïque*



STAGE DANSES AFRICAINES
avec Bobzi Record
musiciens en live

DIMANCHE 19 JANVIER 2025

De 10 h 30 à 12 h 30
Tous niveaux
Accès débutants

De 14 h à 16 h
Tous niveaux

pique-nique tiré du sac
entre les 2 stages

TARIFS
Un stage - 25 €
Deux stages - 40 €
Adhésion obligatoire - 10 €

Salle polyvalente
3 Rue de la Sagne
63800 Pérignat-sur-Allier

INFOS
associationsamata@gmail.com - 06 87 02 07 15

INSCRIPTION lien en bio

Danse en ligne et danses de salon / Rock

Depuis septembre 2022, l'Amicale Laïque propose une Section Dansante installée sur la commune. Cette initiative connaît un succès croissant et accueille de nombreux participants.

Les Cours de Danse, animés par Benjamin, alias Benji Danse, offrent une ambiance ludique et chaleureuse, idéale pour apprendre ou se perfectionner dans la Danse en Ligne, les Danses de Salon, et le Rock.

Planning des Cours De Danse :

- Les Mardis à la Salle Polyvalente, 3 Rue de La Sagne à Pérignat.
 - 18h45 - 19h45 : Danse en Ligne Intermédiaire
 - 19h45 - 20h45 : Danses de Salon et Rock Intermédiaire
- Les Jeudis à l'Espace Détente du Complexe Omnisport, Rue sous le Torre à Pérignat.
 - 18h45 - 19h45 : Danse en Ligne Débutant
 - 19h45 - 20h45 : Danses de Salon et Rock Débutant

Grâce aux cours de Benji Danse vous brillerez lors de vos soirées dansantes, vous découvrirez une riche diversité de styles, et en lien avec l'Amicale Laïque vous bénéficierez des avantages de l'Association Benji'tude.

Tout au long de l'année, la Section Dansante organise des moments conviviaux tel qu'une Soirée de Noël, une Soirée Galette et Cidre, une Soirée de Fin d'Année, etc.

L'événement à ne pas manquer est la Soirée Dansante Annuelle :

Samedi 12 avril 2025, à 19h00, Salle Polyvalente, 3 Rue de La Sagne, Pérignat - Tarif : 21,00 € par personne

Réservation : Ouverture à partir du 01/02/2025 (places limitées).

Ne manquez pas l'occasion de danser, partager et vous amuser tout au long de l'année !

Pour plus d'informations ou pour réserver, contactez votre Animateur au 06.58.88.85.18 ou par mail : benjamin.delery.piquelle@gmail.com



La section foot loisir poursuit son petit bonhomme de chemin...



Suite à une réflexion sur l'optimisation pour cette nouvelle saison, les enfants ont le bonheur de varier entre le football classique sur herbe à l'extérieur et le Futsal grâce à la mise à disposition du gymnase par la mairie. Les séances s'effectuent toujours sur le temps périscolaire les mardis de 17h à 18h et les enfants sont libres les week-ends pour pratiquer une autre activité physique ou pour jouer avec leur club de foot aux alentours

Responsable de section ALFP : Stéphane PENANDO.

Contact : 06 63 40 54 23 – Facebook : Amicale Laïque Football Pérignat



Un Été très actif à l'AL Pérignat Basket



L'été est resté très actif à Pérignat côté basket. Comme chaque année, le club a organisé un camp de trois jours mi-juillet pour les catégories U9 et U11 et un camp de cinq jours fin août pour les catégories U13 à U17.

Les participants se sont retrouvés dans un autre cadre que celui des entraînements, pour perfectionner leur basket bien sûr, mais également pour découvrir d'autres activités, comme, par exemple, les jeux paralympiques individuels et collectifs (cécifoot, volley assis), une sortie tir à l'arc, le ventrigrisse ou une initiation à la capoeira.

Les championnats 2024-2025 ont démarré fin septembre. Le club compte deux équipes séniors garçons (engagées en Pré-régionale et en Départementale 2), deux équipes séniors filles (engagées en Régionale 3 et en Pré-régionale), 9 équipes jeunes (U18M, U15F, U15M, U13M, U11M, U11F, U9 mixtes championnat, U9 mixtes plateaux et U7) et une équipe loisirs, ce qui porte le nombre de licenciés à plus de 180. Le manque d'effectifs a fait que nous n'avons pas pu, malheureusement, engager d'équipes U13F et U18F cette saison.

En ce qui concerne l'encadrement, Nicolas Boguet et Grégoire Gomez restent à la tête, respectivement, des

équipes séniors filles et des équipes séniors garçons et Jessica, Sébastien, Nicolas, Fanny, Perrine, David et Patrice s'occupent des équipes jeunes, avec l'aide d'autres jeunes joueurs.

Le bureau du club compte neuf membres, Nicolas, le responsable du club, les deux Hélène, Cyril, Sébastien, Joseph, Fanny, Marie et Marjolaine.

Nous rappelons le rôle essentiel de tous les bénévoles pour assurer le bon fonctionnement du club, les entraîneurs, les coachs, les arbitres ainsi que toutes celles et tous ceux qui gèrent les matchs, que ce soit pour la buvette, pour la table de marque ou sur les déplacements. Nous formons d'ailleurs des jeunes à l'arbitrage et des personnes pour assurer les tables de marque.

Il n'y aura pas de soirée en cours de saison. le club vous donne rendez-vous le **samedi 14 juin pour la fête du basket.**

Pour nous contacter :

- **notre page Facebook : AL Pérignat basket**

- **notre adresse mail: alperignatbasket@gmail.com**

Section Pilates

La section Pilates de l'Amicale Laïque de Pérignat vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année 2024 ainsi qu'une excellente forme ! Bravo et merci à tous les adhérents, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Renseignements : Cathy LAGEYRE 07 87 82 83 01.



Du côté du Rugby club



Le 6 décembre 2024, le Rugby Club de Pérignat-ès-Allier a organisé, à destination de ses partenaires, une réception à l'espace détente de la Salle de sports Raphaël Géminiani. Dans la soirée, depuis la terrasse, les représentants des 18 entreprises ont pu regarder l'entraînement de l'équipe. Partenaires, dirigeants et joueurs ont pu boire le verre de l'amitié. Le RCPA remercie les participants à cette soirée conviviale et "fructueuse"

Contact : **Thierry Meynier, 07 85 12 99 04**

Mail : **thierrymeynier@orange.fr**



Ça marche bien à la section rando

La section rando a tenu sa réunion annuelle le 27 octobre dernier. Celle-ci, comme chaque année, a eu un réel succès.

En 2024, 1550 kms ont été arpentés sur les chemins auvergnats et bretons, 5 sorties gastronomiques ont été appréciées par les adhérents, toujours de plus en plus nombreux. Beaucoup d'inscriptions en Octobre 2024.

Après avoir évoqué et délibéré des projets pour la prochaine saison, les adhérents se sont réunis autour d'une bonne table.

Contact : **Laurence Maumus, 06 67 97 03 15**

Mail : **lola.maumus@orange.fr**



Sport santé

Des cours d'activité physique adaptée vous sont proposés par Manon le lundi matin à la salle de sport. N'hésitez pas à vous renseigner et rejoindre cette belle équipe dynamique !

Contact : **06 30 73 71 30**

mail : **m.roumiguie@gmail.com**



Section Yoga



L'Amicale Laïque de Pérignat-ès-Allier propose deux matinées dédiées au yoga :

- Le dimanche 9 mars 2025 sera proposée une séance d'**hatha-yoga** dédiée à l'arrivée du printemps ainsi qu'une relaxation sonore.

- Le samedi 21 juin Peggy vous proposera une séance pour célébrer la **fête du yoga**.

Ces deux séances se dérouleront à la salle polyvalente de la commune de 9h30 à 12h.

Par ailleurs, un projet de cours de **yoga sur chaise** est en réflexion. Cette pratique s'adresse aux personnes qui souhaitent engager une activité physique douce pour limiter les comportements sédentaires et devenir plus actifs. Ces séances sont ouvertes aux personnes qui recherchent une activité physique adaptée sport/santé/bien-être.

Contact : **Peggy au 06-16-72-08-29**

Le club de gymnastique de Pérignat fait peau neuve !



Nouveau nom, nouveaux logos

Créé en 2008, le Club Intercommunal de Gymnastique de Mur-ès-Allier a évolué cet automne pour devenir le **Club de Gymnastique et Trampoline de Pérignat-ès-Allier**. Ce nouveau nom est plus représentatif de la diversité des sports pratiqués (gymnastique + trampoline) et de notre commune d'accueil historique, les intercommunalités ayant été modifiées. L'occasion aussi d'arborer une nouvelle identité graphique.

Une AG qui a eu du succès !

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le vendredi 8 novembre 2024. L'occasion de présenter les nouveaux statuts, les coaches, la nouvelle identité, le calendrier des compétitions... dans la bonne ambiance habituelle du club. De nouveaux membres du conseil d'administration ont ainsi été recrutés (parents de gymnastes) afin de compléter l'équipe de bénévoles qui s'active toute l'année pour faire vivre le club. Pour finir en beauté, les parents, les enfants et l'équipe ont partagé un petit apéritif convivial.



De nouveaux sponsors précieux

Cette année, le club a le plaisir d'accueillir de nouveaux sponsors privés : Da Silva Construction, Rolhion Énergie, Oxo team, Marlier SA à Pérignat, Cycl'expresso, Garage GT Auto à Pérignat, ECF Clermont, Garage Chartoire, Crédit Agricole Centre France... Toute l'équipe tient à les remercier chaleureusement. Grâce à eux, le club grandit et peut investir dans du matériel tout en équipant mieux ses sportifs pour les compétitions. Une nouvelle saison 2024-2025 qui s'annonce pleine de promesses !



Nouveau matériel flambant neuf

Grâce à la générosité de nos sponsors, les gymnastes vont pouvoir profiter d'un kit de matériel de Gymnastique Artistique Féminine dernier cri, obtenu sur dossier subventionné, et d'un nouveau praticable pour le sol. Les gymnastes vont pouvoir se faire plaisir et enchaîner les diagonales, flips, rondades et autres saltos...

Prochains événements organisés par le club :

Le Noël des petits, le dîner de cohésion en janvier, l'accueil de deux compétitions en février 2025, des stages sportifs de deux jours pendant les vacances scolaires, la tombola et le spectacle de fin d'année.

Contact : 06 66 82 76 47

mail : cigmuresallier@gmail.com

Médiathèque du Pré-de-l'Eau

La médiathèque a poursuivi ses nombreuses animations pour tout public depuis septembre 2024 : Fête du Jeu, nombreuses lectures, etc... L'année 2025 se profile et nous en profitons pour vous souhaiter une très belle année comblant tous vos vœux, avec de belles lectures en perspective.

Le 16 septembre - à 15h : à la MARPA, pour la troisième fois de l'année, Aline et Agnès, coordinatrices du réseau de Billom communauté, et Denise ont proposé un après-midi « Jeux ». Moment toujours très apprécié par les participants.

Le 13 octobre - de 14h à 18h : Fête du Jeu à Saint-Julien de Coppel, organisée par le réseau de Billom communauté. Joëlle, Morgane et Denise étaient présentes cette année encore.



L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance ludique au milieu d'adultes et d'enfants toujours très intéressés par le panel de jeux proposés par les différents intervenants et bibliothécaires : chantier Kapla, Escape Game, grands jeux en bois, espace petite enfance, jeux de société et jeux extérieurs fabriqués par la MARPA... 350 personnes ont été comptabilisées ce jour-là.

Le 18 octobre : séances de lectures pour les classes de CP jusqu'au CM2. Solange et Denise ont lu aux enfants des albums. A l'issue des lectures, les classes ont emprunté un ouvrage.



Le 22 octobre : à la salle polyvalente, matinée « Jeux » animée par le Centre des Loisirs et la médiathèque. Les pensionnaires de la MARPA accompagnés des enfants du centre ont découvert de nombreux jeux, avec Morgane et Denise. Une matinée bien réussie, à renouveler dans le futur !



Le 8 novembre : la médiathèque a accueilli « Les Pit-chouns » du multi-accueil de Vertaizon pour une séance de lectures d'albums sur l'automne. Aline et Denise ont lu une série d'albums devant des enfants toujours bien attentifs.



Le 22 novembre - à 18h30 : la médiathèque a reçu en ses locaux la compagnie Lectures à la carte, pour une lecture à voix haute intitulée : « Mais qu'est-ce qu'ils ont encore inventé ? », organisée par le réseau de lecture de Billom communauté.



Au cours de cette soirée, Patrick Gay-Bellile et Monique Jouvancy ont décliné avec humour quelques-unes des découvertes et des inventions qui ont marqué le progrès humain : de l'invention de la roue à la manipulation des cellules-souches, de l'homme erectus aux apprentis-sorciers de la Silicon Valley...

A l'issue du spectacle, les comédiens ont pu échanger avec le public autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. Succès garanti : 35 spectateurs étaient venus ce soir-là !

Retenez bien cette date : le 15 février de 14h à 17h

La médiathèque vous invite à un après-midi « Jeux ». Nous vous attendons nombreux pour découvrir de nouveaux jeux en notre compagnie.

Nouvelle bénévole :

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en novembre Sarah qui est venue grossir notre équipe de bibliothécaires.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Nous sommes maintenant au total de huit : Brigitte, Denise, Joëlle, Morgane, Sarah, Solange, Sylviane et Yvette.

Médiathèque du Pré-de-l'Eau – 4bis Avenue de l'Allier – 63800 Pérignat-ès-Allier

Tél. 04 73 84 15 78 – biblio.perignat.sur.allier@gmail.com

Horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 19h – Mercredi de 15h à 17h

Accueil de l'école : Vendredi de 14h à 16h

FERMETURE PENDANT LES VACANCES DE NOEL : du samedi 21 DECEMBRE au dimanche 5 JANVIER 2025

Inscriptions et cartes gratuites. Consultation sur place gratuite.